

## NOTICE pour compléter la demande d'inscription à la **FORMATION** pour la pratique de la **CHASSE à L'ARC**

**Vous devez être : titulaire du permis de chasser ou inscrit à l'examen du permis de chasser.**



### **Étape 1** **MON INSCRIPTION**

← Cochez les cases pour de ne rien oublier !

**COMPLÉTEZ**, de façon lisible, le [cerfa n°10804\\*03](#) (demande d'inscription à une formation pour la pratique de la chasse à l'arc)

Contact : indiquez votre numéro de téléphone et votre mail.

**JOIGNEZ** les pièces suivantes à votre dossier d'inscription :

La photocopie d'une pièce d'identité : carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, ...

Un chèque de 10 € à l'ordre de la FDC 44 pour participer aux frais de renouvellement du matériel. (*encaissé en cas d'absence*).

**VÉRIFIEZ** que le dossier est complet (*signature, mail et téléphone, pièce d'identité, chèque*).

**ENVOYEZ** le cerfa et les pièces jointes à [FDC 44 – CS 40413 – 44204 NANTES Cédex 2](#)

• Covoiturage : sauf indication contraire lors du renvoi de ce dossier, vos coordonnées sont jointes aux convocations des participants à votre journée de formation.

• Une fois la formation complète, les dossiers sont placés en liste d'attente pour une prochaine formation ou pour remplacer un candidat en cas de désistement.

• Nous reviendrons vers vous uniquement par le biais d'une convocation par mail.

• Les candidats sont convoqués, dans l'ordre de réception de leur dossier complet, 3 à 6 semaines avant la formation, l'étape 2.

### **Étape 2** **MA JOURNÉE DE FORMATION OBLIGATOIRE (JFO)**

• Une à deux sessions suivant le nombre d'inscrit sont organisées chaque année, un samedi, au [centre de formation cynégétique](#) du Bois de la Vente à JOUÉ-SUR-ERDRE (*Plan d'accès sur [www.chasse44.fr](http://www.chasse44.fr) dans la rubrique info pratique*). Priorité est donnée aux domiciliés 44.

• Nous accueillons 15 à 30 participants de 8h30 à 17h00 (environ).

• Le jour de la formation prévoyez un pique-nique pour déjeuner en salle et une tenue adaptée à la météo.

• Si vous disposez d'un arc (de chasse ou non), de flèches et de tout autre accessoire d'archerie utile, vous vous en équiperez pour l'utiliser lors de la formation de l'après-midi.

• Programme : - acquisition des connaissances fondamentales nécessaire à la pratique de la chasse à l'arc.  
- apprentissage au tir de chasse avec différents types d'arc.

### **Étape 3** **MON ATTESTATION** de formation à la chasse à l'arc

La formation passée, nous vous envoyons votre attestation dans le mois suivant.

